

PENDULES ÉLECTRIQUES ISOLÉS

FICHE N° 5021

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1825-1849

Fabricant : fabricant non renseigné

Domaines : Physique, Physique

Sous-domaines : Electricité, Electrostatique

Organisme : Université de Rennes, Campus de Beaulieu

Ville : Rennes

Modèle :

Matériaux : Bois, Métal, Cuivre

Description

Ces deux tiges métalliques recourbées sont des pendules électriques. elles sont isolées électriquement par une petite plaque en bois marquée d'un numéro d'inventaire (E1-29)

Ces pendules sont généralement utilisés pour suspendre des petites billes en moelle de sureau accrochées à un fil de soie. Celles-ci sont absentes ici.

Utilisation

Ces tiges munies de leurs billes en moelle de sureau servaient dans des expériences d'électrostatique pour apporter ou recueillir des charges électriques. Selon le corps électrisé qui est approché, les billes vont être attirées ou repoussées et elles constituent des détecteurs très sensibles des charges électriques. Ces tiges sont conservées maintenant dans les collections de l'Université de Rennes.

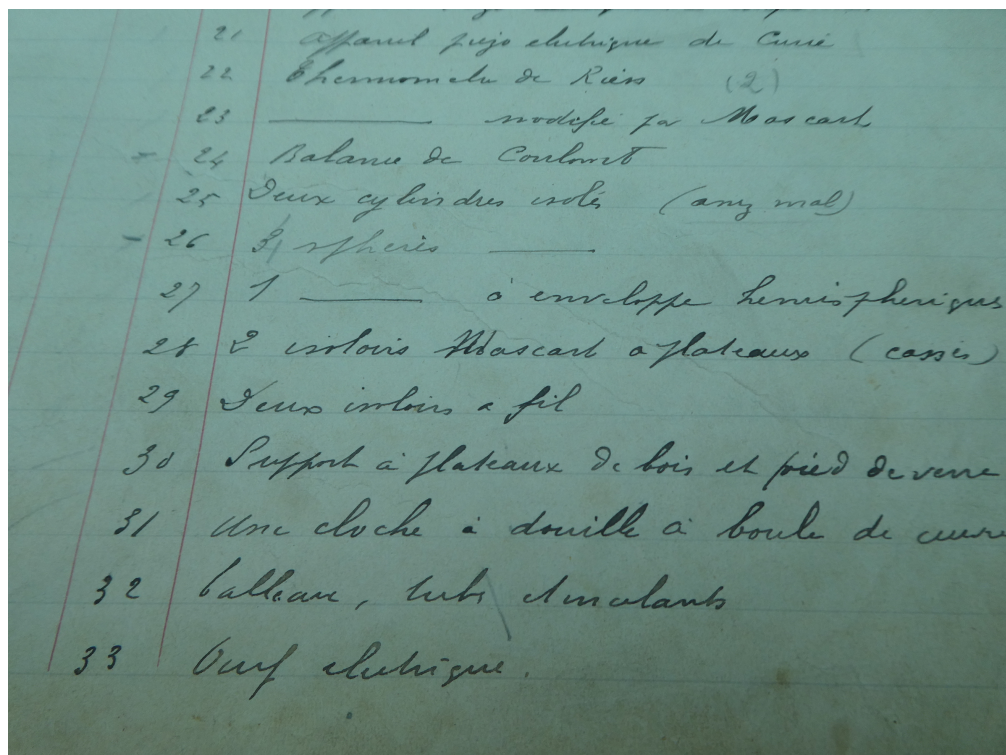
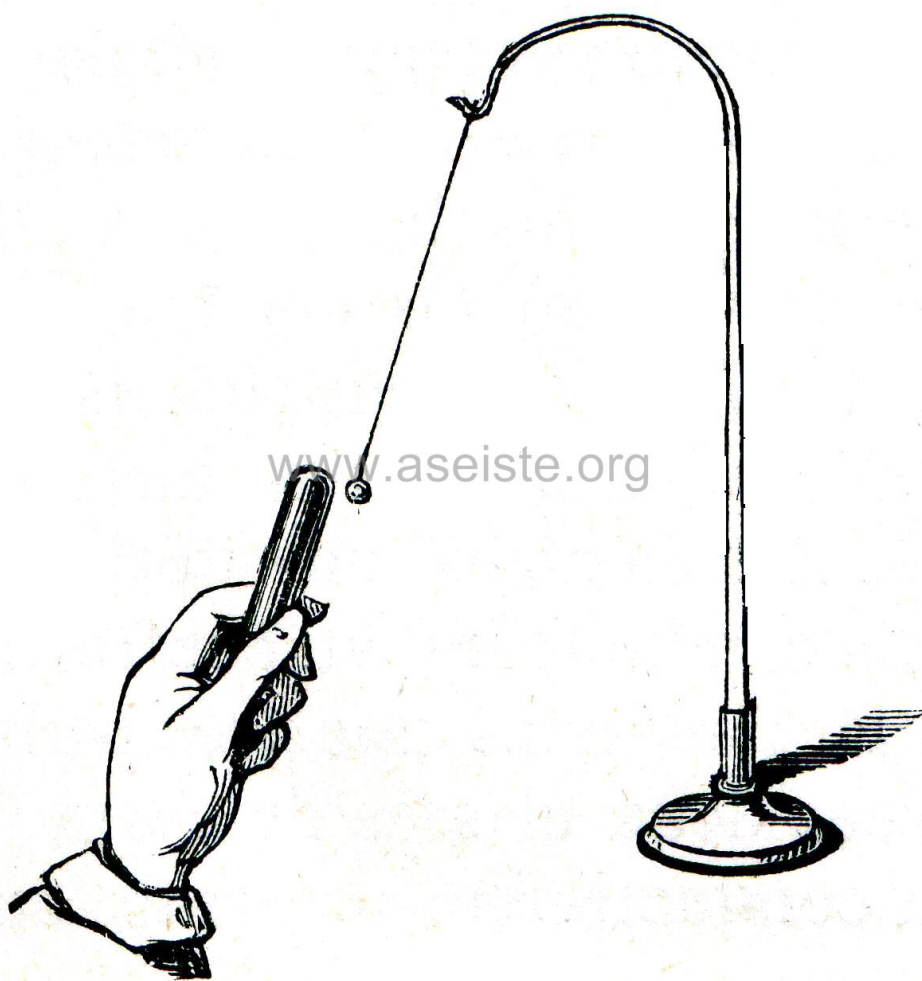
Répertoriées sous le code E-1-29, elles figurent à l'inventaire des instruments de la faculté des sciences sous le vocable "isoloirs à fil". Fabriquées sur place, elles datent probablement de 1841, date de la création de la faculté.











Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Pendules électriques isolés (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=31033>, consulté le 2026-07-24

